



## **Les candidats à la télévision mobile personnelle auditionnés par le CSA**

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a commencé jeudi à auditionner les 36 candidats aux 13 canaux pour la télévision mobile personnelle (TMP) via des récepteurs de poche, une nouveauté que les Français pourront découvrir à la fin de l'année. Les auditions, retransmises sur le site de la haute autorité audiovisuelle, doivent se dérouler jusqu'à mercredi. La sélection doit se faire d'ici un mois. Trente-six candidats, parmi lesquels figurent les principaux groupes de médias français (TF1, Lagardère, Bolloré, Canal+, M6, NRJ...) mais aussi de nouveaux entrants, souhaitent pouvoir exploiter les 13 canaux privés qui seront attribués par le CSA. Trois autres canaux sont par ailleurs réservés aux chaînes du service public. Les projets prévoient soit la reprise intégrale des chaînes de télévision existantes, soit des déclinaisons, soit de nouvelles chaînes. Tous font valoir qu'ils sont «compatibles» avec le format TMP, c'est-à-dire courts (infos, etc...) et pouvant être regardés dans les transports ou lors d'un déplacement à pied. Jeudi matin, quatre candidats sont venus défendre leur projet, dont les groupes Bolloré pour Direct 8 et le groupe Canal+, qui souhaite pouvoir diffuser trois chaînes sur la TMP: Canal+, i-TELE et Infosports. Son P.-D.G., Bertrand Méheut, et son directeur général, Rodolphe Belmer, ont affirmé que les «mobispectateurs» souhaitaient «retrouver sur la TMP les programmes et chaînes qu'ils avaient déjà l'habitude de consommer», sur la base de plusieurs études. Canal+ a défendu une programmation axée sur notamment sur «l'événementiel et le direct», sur la base de la grille de la chaîne cryptée. L'offre serait auto-distribuée, simultanée et payante, avec une plage en clair et des tarifs préférentiels pour les personnes déjà abonnées à la chaîne. Canal+ sur la TMP vise un équilibre financier d'ici trois ans et environ 500 000 abonnés. Le groupe Bolloré, candidat pour la chaîne «Direct 8 mobile», souhaite obtenir un canal pour une offre gratuite, qui reprendrait «l'esprit» de la chaîne de la TNT gratuite Direct 8. La société Mobibase a défendu sa candidature pour «One TV Plus», chaîne généraliste destinée aux 15-35 ans, qui prévoit notamment une bourse d'aide à l'écriture de scénarios courts. TéléMelody, déjà présente sur le câble et le satellite, a également défendu son dossier pour une chaîne thématique faisant honneur à la chanson française du patrimoine. Dans une charte publiée en janvier, les principaux candidats avaient souligné que le déploiement du réseau devait «permettre dès le lancement une couverture de l'intérieur des bâtiments ainsi que les transports, tout particulièrement les transports urbains, afin de permettre une continuité des services dans les déplacements des téléspectateurs».